



DÉCLARATION DU FOURNISSEUR

Dans le cadre de notre engagement à respecter les principes contenus dans le code de conduite de Bilfinger, nous attendons de nos partenaires commerciaux de suivre des normes comparables dans leur conduite. Nos attentes sont énoncées ici, dans notre Déclaration du Fournisseur, que vous êtes obligés contractuellement de suivre.

Respect des lois et des normes généralement reconnues

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Nous conformerons aux lois et aux règlements, y compris la législation en vigueur relative à la lutte contre la corruption
- Travaillerons conformément aux principes et normes généralement reconnus relatifs à la responsabilité sociale et environnementale, et aux droits de l'homme reconnus internationalement, y compris les lois interdisant l'esclavage moderne.

Antifraude et anticorruption

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Ne participerons à aucune forme de corruption ou de fraude, et nous nous assurerons que les décisions commerciales ne sont pas influencées par des paiements illicites ou illégaux, que ce soit du liquide, des cadeaux, des voyages ou toute autre chose de valeur y compris des avantages immatériels
- Nous abstiendrons de présenter toute invitation ou cadeau, ou tout autre objet de valeur, à des employés de Bilfinger dans l'intention de bénéficier de toute forme d'influence
- Communiquerons à Bilfinger toute demande ou pression visant à fournir des pots-de-vin de toutes sortes (tout type d'avantage), à des fonctionnaires ou à toute autre partie, directement ou indirectement, qui pourraient essayer d'influencer ou fournir un avantage commercial déloyal

Livres et registres

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Maintiendrons des livres et des registres complets qui reflètent avec précision toutes les transactions commerciales et les dépenses et qui sont préparés conformément aux lois et règlements en vigueur

Conflits d'intérêts

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Éviterons les situations où nos propres intérêts entrent en conflit ou pourraient entrer en conflit avec les intérêts commerciaux de Bilfinger
- Informerons Bilfinger sans délai si nous constatons un conflit d'intérêts, y compris si un employé de Bilfinger a un intérêt financier dans notre entreprise ou est lié à notre entreprise d'une toute autre manière

Protection des biens et de l'information

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Contribuerons à la sauvegarde des biens de Bilfinger contre le vol, les abus ou le gaspillage
- Prendrons les mesures nécessaires pour protéger et pour maintenir la confidentialité des données et des informations de Bilfinger qui sont mises à notre disposition

Anti-concurrence et sanctions économiques et commerciales

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Ne participerons à aucune activité qui pourrait être raisonnablement interprétée comme étant anticoncurrentielle, abusive ou déloyale, et nous respecterons les lois et règlements antitrust et anti-concurrence en vigueur
- Respecterons les lois et les règlements régissant l'exportation et l'importation de biens, produits et services, ceux relatifs aux sanctions économiques et commerciales et les mesures anti-boycott

Délit d'initié

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Éviterons les délits d'initié en n'achetant pas ou en ne vendant pas de titres de Bilfinger ou de toute autre entreprise lorsque nous serons en possession d'informations d'initié à propos de Bilfinger qui ne sont pas disponibles aux investisseurs et qui pourraient influencer la décision d'un investisseur d'acheter ou de vendre des titres

Employés

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Fournirons des lieux de travail sécurisés qui sont conformes aux normes internationales du travail
- Garantirons des pratiques d'emploi loyales et nous nous abstiendrons de toute forme de pratiques de travail contraires à l'éthique ou illégales (telles que le harcèlement ou les agressions physiques, toute forme d'esclavage, de servitude et de travail forcé y compris, mais non limité au travail des enfants)
- Ne discriminerons pas les employés en raison de leur appartenance ethnique, genre, orientation sexuelle, religion, idéologie, handicap ou âge
- Garantirons le droit aux syndicats et la négociation collective et nous fournirons aux employés des contrats de travail écrits tel que cela est régi par la législation locale
- Garantirons que les salaires, les heures de travail, les périodes de vacances et de congés fournis aux employés et aux prestataires extérieurs employés sont conformes aux lois et/ou accords en vigueur
- Respecterons toutes les lois en vigueur en matière de protection des données



DÉCLARATION DU FOURNISSEUR

Environnement

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Mènerons nos activités en toute sécurité et nous minimiserons l'impact de nos activités commerciales sur l'environnement
- Respecterons la législation sur l'environnement et les permis en vigueur

Communautés

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Respecterons la communauté locale et nous chercherons à éviter et à atténuer les effets négatifs sur les communautés locales

Normes envers nos propres fournisseurs

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Demanderons à nos propres fournisseurs et sous-traitants d'adhérer aux principes énoncés dans la présente déclaration du fournisseur
- Inclurons et suivrons systématiquement ces obligations dans nos relations commerciales avec eux

Conformité des matériaux et minéraux sources de conflits

En tant que fournisseur de Bilfinger, nous :

- Garantirons que les marchandises et les matériaux fournis à Bilfinger ne sont pas fournis de manière illégale ou contraire à l'éthique
- Confirmerons la mise en œuvre de mesures de vigilance raisonnables adaptées pour l'approvisionnement responsable de minéraux afin de garantir la conformité avec les règlements en vigueur
- Au cas où nous produisons, achetons ou négocions avec des minéraux réglementés sources de conflits (tantale, étain, tungstène, ou tout autre minéral ou ses dérivés dont on sait qu'ils financent des conflits) de la République Démocratique du Congo ou des pays limitrophes, nous informons Bilfinger et, sur demande, nous rendons les mesures de vigilance raisonnables que nous prenons et les résultats disponibles pour Bilfinger, afin d'éliminer la possibilité que ces minéraux soient fournis à Bilfinger

En signant ce document, vous confirmez que vous remplissez les conditions énoncées dans cette déclaration du fournisseur. Dans la mesure où vous ne seriez pas capable de fournir les documents à l'appui, vous confirmez votre volonté de commencer un processus de documentation de votre performance par rapport à ces exigences.

Bilfinger se réserve le droit de demander d'autres auto-déclarations, certifications ou de prendre toute autre mesure raisonnable comme cela est convenu contractuellement, là où cela susciterait des préoccupations.

En cas de préoccupations ou si vous avez connaissance d'actions inappropriées de la part du personnel de Bilfinger, nous vous encourageons à les signaler à la ligne de signalement Bilfinger (consultez le site <http://www.bilfinger.com/en/company/responsibility/compliance/> pour connaître tous les numéros de téléphone) ou de manière anonyme via notre portail de signalement en ligne, disponible via le même lien.

Déclaration signée par le fournisseur :

Nom du fournisseur : _____

Adresse : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Lieu, Date

Signature